

CERTIPHYTO
MISE EN VENTE, VENTE DES PRODUITS
PHYTOPHARMACEUTIQUES (MVV)
FORMATION RENOUELEMENT

PRÉSENTATION | Cette formation a pour objectif de donner aux stagiaires une compréhension et un enseignement complet liés à la mise en vente, vente des produits phytopharmaceutiques.

| | |
|-------------------|---|
| OBJECTIFS | <p>À l'issue de la session, les stagiaires seront capables de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appréhender l'ensemble de la législation liée aux produits phytopharmaceutiques et à leurs utilisations ; • Être capable d'identifier les risques pour l'environnement liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et de les prévenir ; • Être capable d'identifier les risques pour les êtres humains, opérateurs et usagers, liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et de les prévenir ; • Respecter les consignes et la réglementation sur l'espace de vente ; • Être capable d'effectuer une évaluation comparative de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques dans une perspective d'information. |
| PRÉ-REQUIS | <p>Professionnels exerçant une activité en lien avec les produits phytopharmaceutiques.</p> |
| PUBLIC | <p>Personnels en charge de la délivrance, distribution et vente de produits phytopharmaceutiques pour usage professionnel et grand public. La participation, à la formation, de stagiaires exerçant des fonctions identiques sera privilégiée au profit de la dynamique de groupe.</p> |
| PROGRAMME | <p>Jour 1 8h45 – 9h00 : Accueil Introduction de la formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation des objectifs et des enjeux de la journée de formation ; • Tour de table pour connaître les attentes des stagiaires. <p>Jour 1 9h00 – 11h00 Thème : RÉGLEMENTATION et sécurité environnementale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les lois Grenelle 1 et 2 et mesures afférentes: plan Ecophyto ; • Définition des produits phytopharmaceutiques ; • Autorisation de mise sur le marché, produits licites et illégaux. • Usage des produits ; |

- Réglementation liée à l'espace de vente ;
- Classement, transport, stockage et enregistrement des produits ;
- Règles spécifiques aux installations classées ;
- Collecte et traitement des déchets et effluents ;
- Les différents niveaux de responsabilité ;
- Agrément d'entreprise ;
- Réglementation spécifique à l'activité professionnelle ;
- Dangers du produit et impact sur l'environnement (*faune et flore*) ;
- Situation d'exposition aux dangers dans l'environnement ;
- Zonage (*zone protégée, périmètre de captage...*) ;
- Stratégies retenues selon les espaces, leur nature, leur usage ;
- Pratiques et aménagements visant à limiter les risques ;
- Traçabilité tout au long du processus.

Jour 1 | 11h00 – 12h30

THÈME : SANTÉ SÉCURITÉ APPLICATEUR et espace ouvert au public

- Dangers des produits ;
- Situation d'exposition aux dangers ;
- Catégories de populations sensibles ;
- Principales mesures de prévention et de protection pour réduire ces risques.

Jour 1 | 12h30 – 14h00 : Déjeuner

Jour 1 | 14h00 – 14h30

- Estimation des risques pour les usagers ;
- Principes d'utilisation, principales consignes et réglementation ;
- Connaître la conduite à tenir en cas d'intoxications aiguës ou d'accidents ;
- Signalement de l'accident auprès de Phyt'attitude (*réseau de toxicovigilance*).

Jour 1 | 14h30 – 17h30

THÈME : RÉDUCTION DE L'USAGE, méthodes alternatives

- Evaluation comparative de l'utilisation des produits et techniques alternatives ;
- Méthodes et produits de bio-contrôle utilisant des mécanismes naturels ;
- Techniques de lutte intégrée ;
- Systèmes de culture et itinéraires techniques réduisant les risques de bio-agressions ;
- Anticipation et prévention de l'apparition des résistances ;
- Évaluation de la nécessité d'intervenir ;
- Formulation de recommandations pour choisir et combiner différents moyens de contrôle dont proposition sans produits phytopharmaceutiques ;
- Conseil pour l'adaptation des modalités d'intervention aux conditions de milieu et aux objectifs fixés pour réduire les risques ;

| | |
|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> • Organisation de la veille sur les évolutions technologiques et réglementaires ; • Méthodes d'aide à la prise de décision et au choix, avec les différents outils d'aide à la gestion des produits et d'évaluation des systèmes de culture ; • Évaluation de la formation. |
| INTERVENANT | Formateur spécialisé en produits phytopharmaceutiques, santé et environnement. |
| MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES | <ul style="list-style-type: none"> • Combinaison des méthodes affirmatives, interrogatives et actives ; • Présentation de documents, vidéos, articles de presse, diaporamas ; • Exercices et échanges des pratiques pour mutualiser ; • Travaux de sous-groupes et restitution en grand groupe ; • Remise d'un livret stagiaire ; • Approche contextualisée aux secteurs géographiques et fonctions des stagiaires. |
| VALIDATION | Attestation de formation |
| RESPONSABLE DE STAGE | Sandrine CHARLES |
| DURÉE | 1 jour (7 heures) |
| LIEU & DATE | À déterminer |
| COÛTS ET MODALITÉS | Pour connaître toutes les conditions d'accessibilité (y compris pour les personnes en situation de handicap), les délais d'accès et le prix de chacune de nos formations : nous contacter. |